



Aveyron

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 30 novembre 2018 à 15 heures 15, le quorum étant atteint, le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Anglars.

Membres ayant voix délibérative

Nombre de membres en exercice : 22.

Membres présents : Mesdames Simone Anglade, Annie Bel, Émilie Gral, Sylvie Lopez, et Messieurs Jean-Philippe Abinal, Vincent Alazard, Jean-Claude Anglars, André At, Hélian Cabrolier suppléant de Madame Corinne Compan, Jean-Marc Calvet, Éric Cantournet. Sébastien David, Camille Galibert suppléant de Monsieur Serge Roques.

Membres absents ou excusés : Mesdames Sylvie Ayot, Annie Cazard, Corinne Compan et Messieurs Jacques Barbezange, Régis Cailhol, Jean-Luc Calmelly, Jean-louis Denoit, Alain Fauconnier, Alain Marc, Serge Roques, Christophe Saint-Pierre.

Membres ayant voix consultative

Membres présents : Madame Annick Audiffred suppléante de Monsieur Alain Garibal et Messieurs Lionel Coursières, Olivier Guiraud, Patrice Jouet président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Aveyron, Florian Souyris directeur départemental et Stéphane Valat suppléant de Monsieur Michel Galtier.

Membres absents ou excusés : Mesdames Natalie Alazard, Marie-Pierre Arenes, payeur départemental et Messieurs Michel Galtier, Alain Garibal

Membre de droit : Madame Catherine Sarlandie de la Robertie, préfète de l'Aveyron, excusée.

Date de convocation : 22 octobre 2018.

6 – MISE A JOUR DE L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DU S.D.I.S.

Vu le rapport n° 9.

Vu la délibération du conseil d'administration en date du 27 février 2009 par laquelle il a validé l'organigramme fonctionnel du S.D.I.S. de l'Aveyron qui a pour objet de préciser :

- les grades correspondant aux emplois occupés par les agents permanents ,
- les emplois correspondant à des grades à fonction pour les Personnels Administratifs et Techniques (P.A.T.S.).

Vu l'avis favorable du comité technique émis lors de sa réunion du 26 novembre 2018.

Considérant qu'il convient aujourd'hui de s'adapter aux évolutions des missions des agents et des services du S.D.I.S. et de mettre à jour de l'organigramme fonctionnel du S.D.I.S.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, le conseil d'administration se prononce favorablement sur la mise à jour de l'organigramme fonctionnel comme suit dans le cadre des évolutions de service :

- x Classement, à compter du 1^{er} janvier 2019, de tous les postes actuellement classés en G2 « Autres » en G1 « Responsabilités Particulières », compte tenu de l'évolution de la technicité des Personnels Administratifs Techniques et Spécialisés de catégorie C.

Fait à Rodez, le 07 DEC. 2018

Le Président,



Jean-Claude Anglars